

APPEL À MANIFESTER

Montreuil, le 24 octobre 2022



Journée d'action interprofessionnelle du 27 octobre 2022

GARDONS LE CAP !

Les luttes pour des augmentations générales de salaire se sont multipliées ces dernières semaines dans de nombreux secteurs d'activité. Si certaines directions d'entreprise commencent à ouvrir des discussions, il convient pourtant de ne pas relâcher la pression, notamment à la SNCF.

Si la période de vacances scolaires est un moment propice au repos, il n'en demeure pas moins que les exigences portées par les salariés en matière de salaire, demeurent.

L'inflation galopante, ajoutée à la faiblesse des salaires, vient aggraver les conditions de vie des foyers.

Les cheminots n'échappent pas à la règle, d'autant que la politique salariale à la SNCF est, depuis des années, largement en-deçà des besoins essentiels.

Seul le rapport de forces est à même de faire bouger les lignes !

C'est d'ailleurs la mobilisation des cheminots du 6 juillet dernier qui a permis de mettre fin à 8 ans de gel des salaires !

Cependant, le compte n'y est pas !

C'est pourquoi les cheminots se sont mobilisés de manière significative les 6 juillet, 29 septembre et 18 octobre derniers !

Pour l'heure, la direction continue d'ignorer les revendications portées !

C'est à ce titre que, sous l'impulsion de la Fédération CGT des Cheminots, une démarche revendicative unitaire a été lancée en juin dernier.

C'est également sur proposition de la CGT des Cheminots qu'une nouvelle demande de concertation immédiate a été déposée par les 4 organisations syndicales représentatives à la SNCF le 21 octobre.

Pour rappel, nous exigeons :

- L'augmentation générale des salaires ;
- La rétroactivité au 1^{er} janvier 2022 des mesures annoncées lors de la table-ronde du 6 juillet dernier ;
- La revalorisation des primes de travail ;
- La réévaluation de l'indemnité de résidence ;
- La révision à la hausse de l'enveloppe allouée aux EVS ;
- L'octroi d'un vrai 13^{ème} mois pour l'ensemble des cheminots ;
- La reconnaissance de l'expertise, de la qualification et de l'ancienneté des cheminotes et des cheminots tout au long de leur carrière.



Après plusieurs mois d'inflation, la direction SNCF doit ouvrir des négociations sans délai !

Dans le cas contraire, la Fédération CGT prendrait ses responsabilités et appellerait à nouveau les cheminots à agir par la grève !

Loin d'être isolés dans leur lutte sur les salaires, les cheminots ont pris toute leur place dans les journées d'action interprofessionnelles récentes, telles que le 29 septembre et le 18 octobre.

C'est pourquoi, la Fédération CGT des Cheminots les invite à poursuivre leur engagement et à prendre part aux manifestations qui seront organisées en territoire le 27 octobre 2022 afin de maintenir le cap que nous nous sommes fixé, à savoir : du carburant pour nos salaires !

